

**Bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Scarpe amont
Séance du 20 juin 2018
Compte-rendu**

Présents

Collège	Nom	Structure et fonction	Présence
Président	Thierry SPAS	Conseiller municipal d'Arras	X
1^{er} Vice-Président	Jacques PATRIS	Communauté urbaine d'Arras	
2^{ème} Vice-Président	Alain PHILIPPE	Maire de Gouves	X
3^{ème} Vice-Président	Jean-Paul FONTAINE	Communauté d'agglomération du Douaisis	
Collège des élus	Bernard LIBESSART	Maire de Montenescourt	
	Michel SEROUX	Maire de Haute-Avesnes	
	Claude HEGO	Maire de Cuincy	X
Collège des usagers	Gérard BARBIER	UFC-Que choisir	X
	Georges SENECAUT	Nord Nature Arras	X
	Hubert BRISSET	Chambre d'Agriculture Nord - Pas de Calais	X
Collège de l'Etat	Julien JEDELE	DDTM 62	X
		DREAL Hauts-de-France	
	Patricia LEFEVRE	Agence de l'eau Artois-Picardie	X

Etaient également présents :

- Grimonie BERNARDEAU, animatrice du SAGE
- Christophe MANO, Communauté urbaine d'Arras

Ordre du jour

1. Etude relative à l'élaboration du SAGE : présentation des attributaires et de la démarche ;
2. Etat des lieux des activités de loisirs sur le SAGE : présentation des premiers résultats ;
3. Etude historique du SAGE : présentation des pistes de valorisation et calendrier.

Le diaporama, présenté en séance, est joint au présent compte-rendu.

1. Etude relative à l'élaboration du SAGE : présentation des attributaires et de la démarche

Analyse économique des scénarii alternatifs

Il pourrait être pertinent de faire une pré-sélection des actions à évaluer.

Concertation préalable

L'ordonnance n°2016-1060 du 3 août 2016 crée une nouvelle procédure de concertation préalable pour les projets, plans et programmes soumis à évaluation environnementale. Cette procédure, complémentaire à la procédure d'enquête publique, vise à favoriser la consultation du public en amont de la décision, à un moment où il est encore possible de faire évoluer le document (l'enquête publique intervenant très tardivement dans la procédure). Dans le cas des SAGE, cette concertation préalable devrait intervenir au stade du scénario tendanciel ou des scénarii alternatifs. Les modalités de réalisation de la concertation préalable seront précisées ultérieurement par les services de l'Etat.

La CLE ayant fait le choix d'une concertation ambitieuse sur le territoire du SAGE Scarpe amont, il ne sera probablement pas nécessaire de mener une procédure spécifique à la concertation préalable. Il faudra toutefois veiller à ce que la concertation, menée dans le cadre de l'étude, respecte bien le cadre fixé pour la concertation préalable définie par l'ordonnance.

Plateforme internet

Vérifier s'il est possible de créer des sous-dossiers par thème, pour simplifier la navigation du public et ainsi faciliter leur contribution. Il faudra également faire très attention au vocabulaire employé, car des personnes non initiées peuvent décrocher très rapidement.

Evaluation environnementale

Certains SAGE ont été approuvés récemment, et la mission régionale d'autorité environnementale a rendu un avis sur leurs évaluations environnementales. Il faudra en prendre connaissance pour tenir compte des observations effectuées.

2. Etat des lieux des activités de loisirs sur le SAGE : présentation des premiers résultats

Activités de pêche

La truite d'Agnez compte une trentaine de pêcheurs.

La pêche de nuit concerne la pêche à la Carpe. La préfecture délivre chaque année un arrêté spécifique pour autoriser la pêche à la carpe de nuit. L'arrêté 2018 sera transmis.

Randonnée

Il existe de nombreux groupes de randonneurs dans le secteur d'Arras, qu'il serait intéressant de pouvoir recenser. La fédération de randonnée pédestre et le comité départemental de sport en milieu rural auront probablement des informations à ce sujet.

Un point sera ajouté sur les chemins de randonnée équestre.

Plaisance

Un bateau remonte de Douai jusqu'à Courchelettes.

Activités nautiques

La base nautique de Saint Laurent Blangy est amenée à se développer. Ces évolutions sont à prendre en compte.

Il existe une pratique d'aviron sur la commune de Lambres, qui remonte de Douai.

Chasse

Le nombre de huttes ne pourra qu'évoluer à la baisse car l'installation de nouvelles huttes n'est plus autorisée depuis 2000.

L'agence de l'eau vient de terminer une étude sur la structuration socio-économique des activités touristiques liées à l'eau sur le bassin Artois-Picardie. Elle est téléchargeable sur son site internet.

3. Etude historique du SAGE : présentation des pistes de valorisation et calendrier

Il existe aux archives départementales du Pas-de-Calais une étude qui recense l'ensemble des moulins au 19^{ème} siècle.

4. Question subsidiaire

Les membres du bureau valident le protocole proposé :

- Dossiers simples et sans enjeux (appréciation de l'animatrice et du Président) : envoi d'une note et validation par mail ;
- Dossiers plus complexes : présentation et validation en bureau.

Bureau de la CLE

Le 20 juin 2018

Ordre du jour

- Elaboration du SAGE : Présentation des prestataires et du calendrier
- Etat des lieux des activités de loisir sur le SAGE : présentation des premiers résultats
- Etude historique du SAGE : point d'étape
- Question subsidiaire : avis du bureau

Elaboration du SAGE

Prestataires et calendrier

3

Prestataires

Lot 1 : Elaboration des documents réglementaires

200 880 € TTC



Lot 2 : Evaluation environnementale

18 900 € TTC



Lot 3 : Animation de la concertation

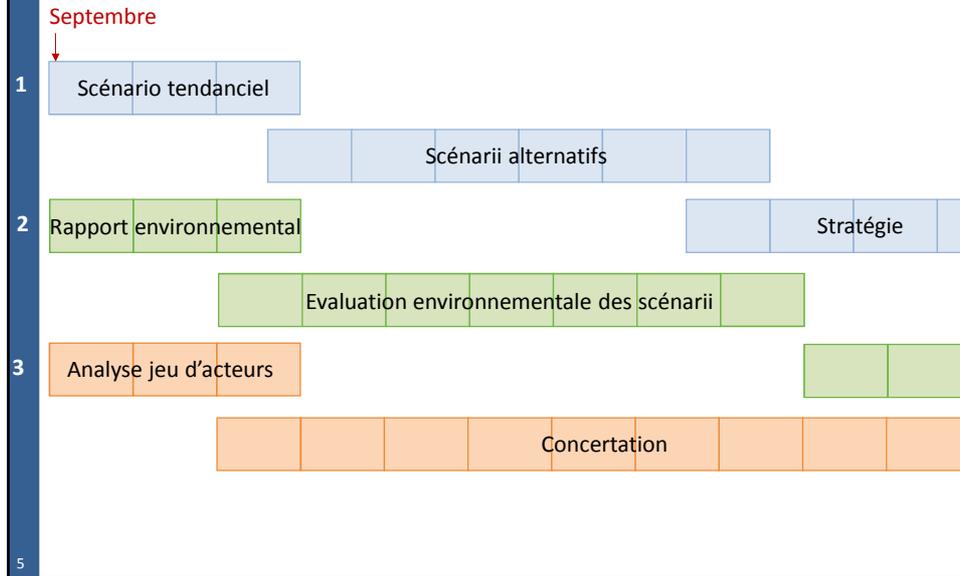
57 780 € TTC



Total tranches fermes : 277 560 €

4

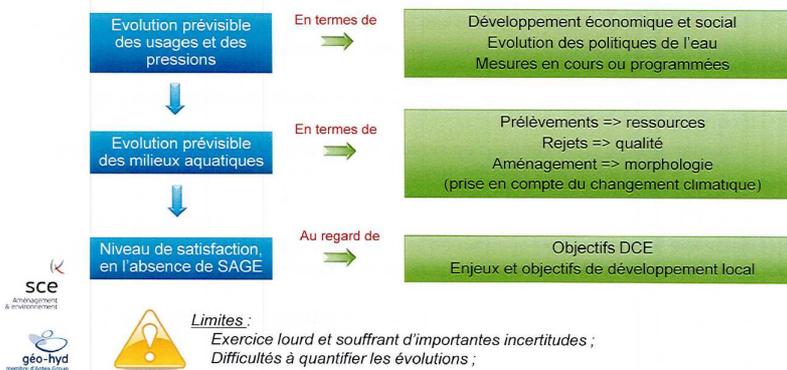
Calendrier



Lot 1 : élaboration des documents

Scénario tendanciel

Objectif : Projeter l'état des eaux et des milieux à horizon 2027, dans un scénario de référence sans mise en œuvre d'un SAGE



➤ Entretiens d'acteurs « économiques »

Lot 1 : élaboration des documents

Scénarii alternatifs : 3 scénarii globaux

Exemple

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Intitulé	Un SAGE qui donne la priorité à l'entretien et à la préservation des milieux aquatiques et à la préservation des milieux aquatiques et à la restauration durable de la qualité sanitaire de l'eau	Un SAGE qui contribue fortement à l'animation du bassin, à l'acquisition de nouvelles connaissances et à leur mise à disposition	Un SAGE, où l'eau et les milieux aquatiques constituent des facteurs de développement territorial
Détail	<ul style="list-style-type: none"> Entretien et préservation des milieux aquatiques, Protection de la biodiversité, et notamment des zones humides, Restauration durable de la qualité sanitaire des eaux pour les loisirs nautiques, Accompagnement à la réduction de l'usage non agricoles des phytosanitaires, Gestion des mouillages du golfe d'Ajaccio, Volet Pédagogique et accompagnement des collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> Planification dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement, Economies d'eau et réutilisation eaux usées, Amélioration des connaissances environnementales, Evaluation de l'impact de différentes activités (industries agro-alimentaires, ...), Animation de réseaux d'acteurs, Installation d'un observatoire de l'eau sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> Etudes générales (risques littoraux à l'échelle du Golfe d'Ajaccio, étude hydrologique à l'échelle des bassins, ...), Actions de développement local en lien avec l'eau (hydro électricité, projets alimentaires de territoire, filière de collecte et valorisation des déchets carnés, produits touristiques, ...), Soutien aux espèces patrimoniales, notamment la truite <i>macrostigma</i>,

SAGE du Thouet – Bureau du 20/12/2017

7

Lot 1 : élaboration des documents

Scénarii alternatifs : 3 scénarii globaux

déclinés en mesures opérationnelles

Exemple

objectifs	Proposition mesures	localisation		priorité	maîtres d'ouvrages potentiels	détails mesures	hypothèse de dimensionnement	faisabilité	Chiffrage		efficacité vis-à-vis de l'objectif	Date de mise en œuvre	
		Cherbourg	Cherbourg / Bassin / Mer						Pour un tiers de la zone	Pour un tiers de la zone			
Eau "Améliorer la qualité de l'eau"													
Améliorer la qualité des masses d'eau souterraines et superficielles vis-à-vis des nitrates et pesticides	28 Réaliser un diagnostic territorialisé aux polluants diffus pour les activités agricoles et non-agricoles	x	x	x	1	Syndicats de bassin / CDA	étude de vulnérabilité, identification des sources de pollutions, étude de modification pour définir les zones à fort ruissellement et principaux axes d'écoulement et donc zones prioritaires stratégiques à aménager à l'échelle des sous-BV.	1 étude	bonne	0,02		bonne	2015
	29 Accompagner la mise en place d'actions renforcées de suspension ou réduction forte des intrants par le dispositif MAZ	x	x	x	1	Syndicats de bassin / CDA	convaincre les agriculteurs vers l'agriculture biologique ou vers des systèmes à bas niveaux d'intrants (production intégrée) dans les zones prioritaires définies dans le diagnostic territorialisé	à cibler sur zones à forte vulnérabilité	bonne	8,38	10,84	bonne	2015
	30 Réduire les risques de pollutions ponctuelles agricoles par les pesticides	x	x	x	1	Syndicats de bassin / CDA	sécuriser les aires de remplissage dans le cadre du PVE (stockage = obligation réglementaire). -> suite aux diagnostics précédents, là où il y a plus de risques (mauvaises pratiques, etc.)	hypothèses de sécurisation de 25% des exploitations dans les zones à forte vulnérabilité	bonne	0,66	1,39	bonne	2015
	31 Restaurer des zones tampons en bordure de cours d'eau, à l'exclusion des niveaux de drainage et dans les zones à fort ruissellement (zones inondables, zones végétalisées, haies, talus, etc.)	x	x	x	2	CDA/ porteurs de CT et Natura 2000/Syndicats de rivières	installer et/ou restaurer des haies et couverts végétalisés pour limiter le ruissellement sur les versants - installer et/ou restaurer des prairies et zones humides tampons à l'exclusion des drainages et en bordure de cours d'eau pour filtrer	aménagement de zones tampons à l'exclusion des zones de drainage - 10 vives-prairies	bonne	3,23		bonne	2015
	32 Mettre en place une animation à l'échelle du bassin, afin d'encourager la réduction des intrants et l'utilisation de techniques alternatives	x	x	x	1	CDA, collectivités	développer les postes d'animateurs agricoles dans le but de renforcer la sensibilisation et la formation - Réunions collectives, diffusion de bulletins d'informations, journées de démonstration.	1 ETP à mutualiser ou à partager sur les 4 départements	bonne	0,42		bonne	2015

8

Lot 1 : élaboration des documents

Analyse économique

1. Evaluation des coûts de mise en œuvre

- Analyse des coûts de mise en œuvre des actions par enjeu, par objectif de gestion, par catégorie de MO pressentis (Etat, collectivités territoriales, agriculteurs, etc.).
 - ❖ Coûts d'investissement et coûts récurrents
- Rendre compte de manière générale du niveau de participation des financeurs susceptibles de soutenir les actions portées par les maîtres d'ouvrages.

2. Evaluation des bénéfices marchands et non marchands

- Evaluation des bénéfices marchands (lisibles dans les circuits économiques)
 - ❖ Moindres coûts de traitement de l'eau (AEP, industrie),
 - ❖ Augmentations de valeur ajoutée des activités (hors champ DCE),
- Evaluation des bénéfices non marchands (valeur patrimoniale)
 - ❖ Consentement à payer des habitants et usagers pour un changement d'état

➤ Analyse Coûts Bénéfices ACB



9

SAGE Scarpe amont – réunion de démarrage 15/06/18

Lot 1 : élaboration des documents

Stratégie

Formaliser le consensus entre les acteurs sur les objectifs (ambitions) et les moyens (dispositions) à partir du scénario tendanciel et du scénario alternatif retenu.



- ❖ Validation des objectifs et des mesures de gestion ;
- ❖ Vérification de la compatibilité avec le SDAGE Artois Picardie ;
- ❖ Estimation des besoins en termes d'animation : SAGE, opérationnel,
- ❖ Analyse coûts bénéfiques de la stratégie retenue,
- ❖ Proposition d'indicateurs pour le suivi de la mise en œuvre.



10

SAGE Scarpe amont – réunion de démarrage 15/06/18

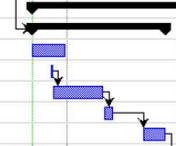
Lot 3 : animation de la concertation

Groupement conjoint Aasivik mandataire solidaire		
		
Conseil stratégique et opérationnel en dynamiques durables	Gouvernance et management des territoires et organisations	Studio de création graphique
		
Laurent JOSEPH	Yves PENVERNE	David CADORET & Antoine Yvinec

11

Lot 3 : animation de la concertation

Phase pré-opérationnelle

<input checked="" type="checkbox"/> LOT 3 - Conception et animation de la concertation	
<input checked="" type="checkbox"/> Préparation de la concertation	
Analyse documentation	
Réunion de cadrage	
Entretiens de perception	
Rapport dynamiques locales / processus de concertation	
Réunion de validation stratégie de concertation	

- ✓ prendre contact avec l'équipe d'élus et d'agents de la Communauté Urbaine d'Arras qui portent le projet
- ✓ clarifier les liens entre la démarche que nous proposons et la volonté de la CU d'Arras pour ce projet,
- ✓ échanger globalement sur l'ensemble de la mission (processus, contenu, dates, questions/réponses...),
- ✓ **aborder l'analyse du contexte et du jeu d'acteurs et les enjeux**
- ✓ récupérer tous documents utiles en lien avec la mission.

12

Lot 3 : animation de la concertation



Réalisation d'entretiens de perception

Ces entretiens de perception permettront

- de comprendre les dynamiques locales et comme attendu par le cahier des charges caractériser les attentes, leviers, besoins, contraintes, envies, craintes...
- établir un lien de confiance personnel avec les acteurs clés et leur expliquer la démarche,
- mieux comprendre l'histoire, identifier les thématiques qui font débat, aborder les sujets qui semblent incontournables,
- savoir quels objectifs l'interlocuteur mettrait dans le processus de concertation et à quelles conditions il serait prêt à participer.
- nous aider à concevoir un processus de concertation adapté sur-mesure.

13

Lot 3 : animation de la concertation

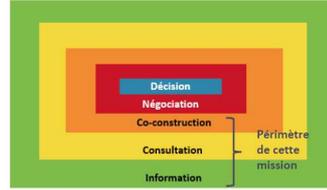
Rapport provisoire de fin de phase pré-opérationnelle décrivant :

- Les dynamiques locales
- Les acteurs à mobiliser
- L'organisation du processus de concertation proposé
- La stratégie de communication associée
 - Plusieurs propositions, avec avantages et inconvénients

14

Lot 3 : animation de la concertation

Réunion de lancement de la concertation



Ateliers participatifs (hors commissions thématiques)



15

Lot 3 : animation de la concertation

Volet transversal : information, mobilisation, communication

- 1 plateforme en ligne



- Flyers
- 1 vidéo pour présenter le résultat de la concertation

16

Lot 2 : Evaluation environnementale

Réunion de lancement le 27 juin

17

Etat des lieux des activités de loisir sur le SAGE : présentation des premiers résultats

Réalisé en partenariat avec le BTS GPN (gestion et protection de la nature) du lycée agricole de Tilloy-les-Mofflaines



18

Pêche : 7 AAPPMA

Scarpe rivière

- Les Francs pêcheurs Maroeuillois : 25 pêcheurs
- Fervents de la truite (Anzin) : 44 pêcheurs
- Aucun parcours en amont de Maroeuil

Scarpe canalisée

AAPPMA Scarpe et petite Sensée (Courchelettes)
243 pêcheurs

Scarpe canalisée, Scarpe rivière et étangs

- Amicale des francs pêcheurs artésiens : 1 027 pêcheurs (Scarpe rivière, Scarpe canalisée, marais Verlaine)
- Entente halieutique du Val de Scarpe (Saint-Laurent) : 250 pêcheurs (Scarpe canalisée et étangs du Chevalier et d'Immercourt)
- Les Percots de la Scarpe (Roeux) (Scarpe rivière et Etangs et marais communaux) : 610 pêcheurs

Gy

La Truite d'Agnez

Crinchon

Aucun parcours

Total :
2 199 pêcheurs



19

Evolution du nombre de pêcheurs

- En France : tendance générale à la baisse :
- 20 % en 10 ans
- Sur le territoire du SAGE : incohérences. A revoir



20

Pêche de nuit (données 2014)

Demandeurs	Dénomination	Dates
AAPPMA « Les Francs Pêcheurs Artésiens », Arras	Marais Verlaine	29 mars au 05 octobre
AAPPMA « Les Percots de la Scarpe », Roeux	Marais communal	1 ^{er} avril au 30 septembre
Cabinet Bizance Sud Arrageois	Marais de Baralle	15 février au 15 août
Les compagnons du Mingot	Marais des Mingots à Fampoux	1 ^{er} février au 31 décembre
Association Marais Bleu	Fampoux	1 ^{er} avril au 30 octobre



21

Enjeux

Axe prioritaire : Restauration des milieux aquatiques

- **Restauration de la continuité écologique** qui rend accessible toutes les zones de fraies
- **Restauration hydromorphologique**
- **Lutte contre l'érosion agricole** (Qui colmate les frayères. véritable fléau local)
- **Maintien de la ripisylve**
- **Amélioration quantitative et qualitative de la ressource en eau**
- **Recharge granulométrique** (argiles 0-2 μm , limons 2-20 μm , sables 20-2000 μm , ou graviers),



22

Randonnée

- 5 Itinéraires de Grandes Randonnées pédestre : GR 121 et 127, Via Francigena, Compostelle, Voie verte
- 5 Itinéraires de cyclo-route : vélo route de la mémoire, vélo route au fil de l'eau et 3 autres boucles
- CUA : 19 chemins de randonnée, 250 km
- Quelques itinéraires plus locaux :
 - Marais de Biache-Saint-Vaast (sentiers de promenade)
 - Marais de Vitry-en-Artois (observatoire)
 - Lac Cantin (sentier de promenade)
 - Lac Bleu (sentiers de promenade)

Enjeux : Continuité des itinéraires et visibilité



23

Activités nautiques

Base nautique de Saint-Laurent-Blangy : 28 000 entrées en 2017

- Complexe d'eau vive (pratique de kayak, raft, hydrospeed...)
- Bassin d'eau plate sur la Scarpe canalisée (courses en ligne) : HS
- « Tchicou plage », aire aquatique pour les enfants
- Activités sur l'eau (kayak, canoë, paddle...)
- Halte nautique
- Promenades nautiques sur la Scarpe canalisée
- Activités terrestres (VTT, tir à l'arc, course d'orientation...)
- Hébergements pour l'accueil de groupe

Base nautique de Biache-Saint-Vaast :
2 800 utilisateurs dont l'école primaire de Biache



24

Activités nautiques

Club de canoë-kayak de Saint-Laurent-Blangy :
300 adhérents qui s'entraînent régulièrement. 1
167 licenciés qui pratiquent ponctuellement.

- Comprend des athlètes de niveau olympique
- 1^{er} club français pour la course en ligne, qui s'effectue sur eau plate (entraînements en aval de Saint-Laurent-Blangy sur la Scarpe canalisée)



25

Enjeux

- Lutter contre l'envasement du canal, et plus particulièrement du bassin d'eau plate, aujourd'hui inutilisable
- Limiter le développement des herbiers



26

Plaisance

En Nord-Pas-de-Calais :

- Forte augmentation en 2016-2017 : + 14% pour la plaisance privée et + 23% pour la plaisance professionnelle
- Le secteur du tourisme fluvial génère un chiffre d'affaires de **2,5 M€/an**

Sur le territoire du SAGE : marginale

- 35 passages de bateaux en 2015
- Une dizaine en 2018
- Halte nautique aménagée à la base nautique de Saint-Laurent-Blangy : 41 bateaux en 2017 dont 2 à l'année



27

Plaisance

VNF a effectué un Schéma Régional d'Aménagement de la Voie d'Eau en Nord-Pas-de-Calais à l'horizon 2025.

Les objectifs concernant le tourisme fluvial sont les suivants :

- Segmenter le niveau de services en fonction de la fréquentation des voies
- Répondre aux besoins des usagers
- Conforter le réseau des ports de plaisance et des haltes nautiques de l'euro-région
- Valoriser le réseau d'embarcadères pour bateaux à passagers et promouvoir le Nord-Pas-de-Calais dans les destinations des paquebots fluviaux
- Promouvoir le tourisme fluvial et soutenir l'innovation dans la filière
- Développer le tourisme fluvestre et faciliter la pêche de loisirs
- Assurer le suivi statistique et l'observation des marchés



28

Enjeux

- Lutter contre l'envasement de la Scarpe canalisée pour faciliter l'accès des bateaux
- Limiter le développement des herbiers



29

Chasse

En Nord-Pas-de-Calais :

- 12 000 à 15 000 chasseurs au gibier d'eau
- 1600 huttes ont été recensés dans le Nord-Pas-de-Calais

Sur le territoire du SAGE :

- 35 huttes (données 2006), sur 2 secteurs
 - Gy (Habarcq, Agnez-les-Duisans, Duisans, Montenescourt)
 - Scarpe canalisée aval (Feuchy, Fampoux, Athies, Roeux, Plouvain, Biache, Brebières, Gouy-sous-Bellonne, Noyelles-sous-Bellonne)



30

Enjeux

Conflits d'usages

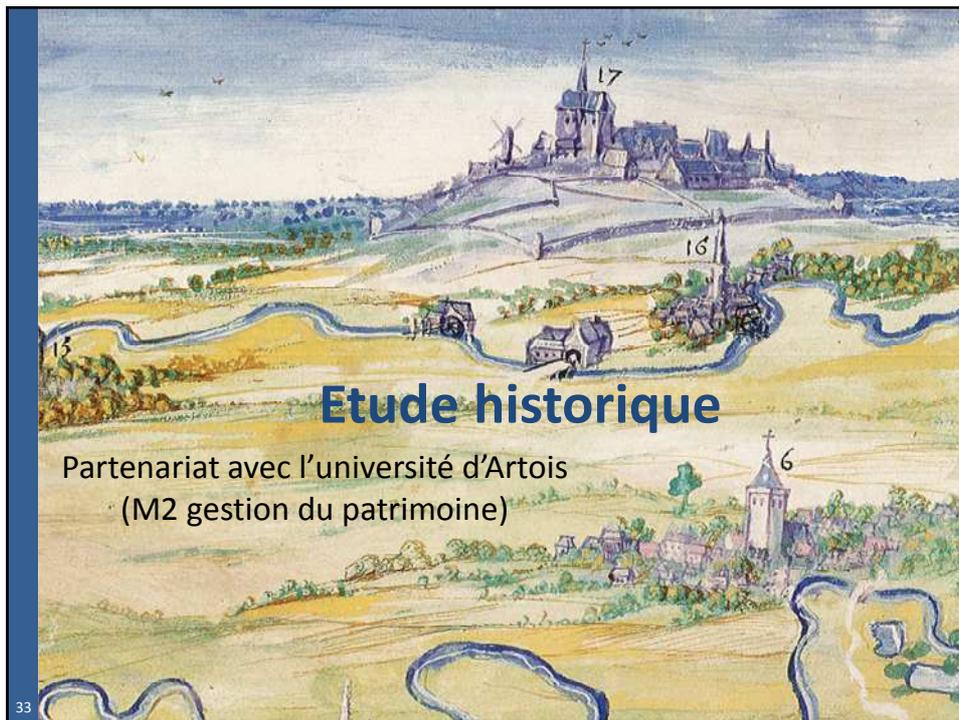
- cyclistes ou pêcheurs
- Vision divergente entre chasseurs et naturalistes

31

Prochaine étape

- Vérifier et compléter tous les chiffres

32



Objectifs du projet

Synthèse historique

- Connaître les modifications subies par les cours d'eau du territoire
- Connaître les usages de la Scarpe et du Crinchon à différentes époques

Action(s) de communication

- Sensibiliser le grand public aux enjeux liés à la gestion de l'eau
- Remobiliser les partenaires du SAGE
- Valoriser le territoire du SAGE

34

La commande

- Phase 1 : Analyse bibliographique et documentaire
- Phase 2 : Entretiens ouverts, approfondis, internes pour :
 - compléter l'information
 - promouvoir le travail réalisé
 - identifier des pistes de valorisation
- Phase 3 : Mise en forme des propositions (plan de communication)
- Phase 4 : Mise en œuvre

Le projet

- **Phase 3** : Mise en forme des propositions (plan de communication)
 - Phase 2 : Entretiens ouverts, approfondis, internes pour :
 - compléter l'information
 - promouvoir le travail réalisé
 - identifier des pistes de valorisation
 - **Phase 1** : Analyse bibliographique et documentaire **ciblée**
 - Phase 4 : Mise en œuvre
- 

3 thèmes à valoriser

- Hydraulique :**
- Détournement de la Satis
 - Canalisation de la Scarpe
 - Carré des sources
 - Moulins

- Historique :** Expliquer le rôle des cours d'eau
- dans la fondation d'Arras (pourquoi ici ?)
 - au moment de la révolution industrielle

- Artistique :** Les cours d'eau du territoire ont inspiré de nombreux artistes :
- des peintres (notamment de l'école d'Arras)
 - des poètes (Verlaine)

37

Pistes de valorisation

- Produire une **exposition itinérante** en trois volets : hydraulique, historique et artistique
- Créer une ou plusieurs **activités ludiques** pour mettre en scène et valoriser les informations collectées :
 - Visites guidées à thème
 - Jeux de piste
 - Circuit sportif (mêlant randonnée, vélo et activités nautiques)
 - Etc.

38

Prochaine étape

- Réunion de recadrage : le 26 juin
- Eté : Recherches documentaires
- Automne-hiver : Conception
- 2019 : Réalisation

39

Question subsidiaire : avis du bureau

40

Question subsidiaire : avis du bureau

Procédure :

- Dossiers simples, sans enjeux (appréciation de l'animatrice et du Président) : envoi d'une note et validation par mail
- Dossiers plus complexes : présentation et validation en bureau